

# INFORMATIONS IMPORTANTES

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## Permis d'élève conducteur électronique (ePEC)

Dans le courant du printemps 2025, les élèves conducteurs valaisans auront la possibilité de télécharger et d'installer leur permis d'élève conducteur via une application pour smartphone (pilotWallet) disponible dans l'Apple Store ou Google Play Store. Ce service est fourni en complément du permis délivré sous forme physique. La preuve de l'autorisation de conduire peut être apportée au moyen du seul permis d'élève conducteur électronique.

## Photo d'identité et signature en format numérique



Permis de conduire : Le Service de la circulation routière et de la navigation propose depuis quelques mois à ses clients l'envoi de la **photo d'identité et de la signature** en format numérique directement depuis un téléphone portable. La demande de remplacement de la photo d'identité figurant sur le permis de conduire peut être effectuée facilement depuis son domicile. Ce système répond entièrement aux critères de sécurité et de protection des données en vigueur.

## Imposition des véhicules électriques

Lors de la session de novembre 2024, le Grand Conseil a décidé d'adopter le décret modifiant la loi sur l'imposition des véhicules automobiles et de supprimer le plafond de CHF 160.- de l'impôt pour les véhicules électriques. Cette modification entrera en vigueur au 1er janvier 2025. Tous les détenteurs de véhicules trouvent le montant de l'impôt en vigueur sur la facture jointe à ce flyer.

## Vente de plaques aux enchères

Durant le mois de mars 2025, le numéro **VS 9** pour voiture automobile sera proposé aux enchères. Il s'agit du dernier numéro à 1 chiffre mis en vente.

D'autres numéros intéressants seront disponibles tout au long de l'année sur notre site internet.

**Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année et bonne route pour 2025 !**